

Résolution pour l'Assemblée Générale de Porticcio

PROPOSITION DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'ERIC TANGUY PRESIDENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY.

Est soumis au Conseil de surveillance et au conseil d'administration, une proposition de mise à disposition de M ERIC TANGUY par l'université PIERRE ET MARIE CURIE (UPMC) PARIS 6.

Objet : Mise à disposition pour exercer les fonctions de Président de la Fédération de Volley Ball

Temps de Mise à disposition : 50 %de son temps de travail

Date de mise à disposition 1^{er} octobre 2017

Durée : 1 an renouvelable tacitement dans la limite de 3 ans

Cout : La FF volley rembourse semestriellement à l'université de PARIS 6, 50 % de sa rémunération chargée comprenant : (le traitement indiciaire, l'indemnité de résidence, les primes statutaires, la prime d'exercice de fonction et de responsabilité et le remboursement des frais de transport domicile/travail)

Le coût total pour la FFVB sera annuellement inférieur à **32 000 €**